

ONU Femmes Soutient les Femmes Indigènes

A l'heure actuelle, ONU Femmes promeut des programmes de développement axés sur les femmes indigènes partout dans le monde. En voici quelques uns.

Maisons des femmes autochtones, au Mexique.

Depuis 2008, 19 maisons de femmes qui sont réparties à travers le Mexique, contribuent au plein exercice des droits des femmes autochtones, en particulier le droit de vivre libre de violence, les droits sexuels et reproductifs. Les axes de travail s'articulent autour de l'institutionnalisation des bonnes pratiques, la formation des dirigeants et du renforcement des réseaux de femmes. Le gouvernement mexicain finance ce programme à travers la Commission nationale pour le développement des peuples autochtones, ONU Femme y apporte un soutien technique pour l'intégration de la perspective du genre.

Participation libre et éclairée, au Guatemala.

Le programme vise à sensibiliser les femmes autochtones à leur droit de vote et à augmenter leur participation politique. Des spots radio en cinq langues (K'iche, Cakchiquel, Mam, Q'eqchi et espagnol) encouragent les femmes autochtones à voter aux prochaines élections présidentielles qui se tiendront en Septembre. La campagne comprend des échanges entre des journalistes locaux et des candidats indigènes, afin de corriger les stéréotypes qui, parfois, servent à représenter ces communautés dans les médias. L'objectif est également d'augmenter le nombre de représentantes politiques, à cet effet des espaces à la radio, la télévision et dans les journaux sont réservés à la discussion des progrès et des défis en matière de participation.

Renforcement des mécanismes pour promouvoir un meilleur accès des femmes autochtones à la justice ordinaire et traditionnelle sur le cadre du pluralisme juridique, la Bolivie et l'Équateur.

Le projet vise à promouvoir une plus grande coordination et collaboration entre les tribunaux ordinaires et traditionnels en assurant la participation active et la prise de décision des femmes autochtones dans l'administration de la justice indigène. Il offre également un soutien aux organisations de femmes autochtones dans l'élaboration de règlements communautaires de bien-être et de bien-vivre ensemble afin de réduire l'impunité des violences contre les femmes et de sensibiliser les autorités ancestrales ainsi que les responsables de la justice ordinaire aux droits individuels et collectifs des femmes autochtones. (Initiative de: Association des Femmes Kichwa Sucumbios-AMNKISE / Equateur, femmes quechua de l'Union des Organisations Paysannes de Cotacachi-UNORCAC et la municipalité / Equateur; Union des communautés indigènes SARAGURO de la paroisse de San Lucas-UCORSAYTA / Equateur;



Centre de développement complet des femmes Aymara - CDIM / Bolivie).

Renforcement des capacités organisationnelles et des partenariats entre des organisations de femmes et mixtes dans les hauts plateaux et les basses terres du Pérou et la Bolivie en vue d'influencer les politiques publiques du genre et culturelles.

L'initiative vise à soutenir l'établissement d'agendas consensuels entre les femmes autochtones des organisations régionales et nationales, et promouvoir des espaces de dialogue entre les organisations et institutions gouvernementales. (Initiative de: Femmes indigènes d'Amazonie de l'Association interethnique pour le développement de la jungle péruvienne - AIDESEP, en coordination avec les femmes andines de la Coordination nationale des communautés paysannes affectées par les mines - CONACAMI / Pérou, Femmes Indigènes quechua et aymara, du conseil national de Markas et Ayllus (CONAMAQ) en coordination avec les femmes autochtones des plaines CNAMIB / CIDOB / Bolivie).